

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Environnement
et de la Protection de la Nature

N°

MEPN/DEEC

Mj

DAKAR, le

LE MINISTRE

Objet : décision 23/9 IV du Conseil d'Administration du PNUE- domaines de partenariats prioritaires

Monsieur,

Suite à votre lettre relative à l'objet susmentionné concernant le mercure et ses composés, je vous informe qu'à jour, le Sénégal n'a pas encore réalisé l'évaluation des sources de mercure et de ses composés ; d'ailleurs cela a été l'objet d'une demande d'appui auprès du programme mercure.

Concernant les domaines de partenariats prioritaires, le Comité National Mercure s'est penché sur la question. Après analyse des différents aspects des secteurs de la vie socio-économique, il a en conclusion, identifié quatre (4) domaines de partenariats prioritaires suivants :

- ◆ les produits et les procédés industriels ;
- ◆ la production minière artisanale et industrielle de l'or ;
- ◆ les déchets biomédicaux et les déchets urbains renfermant le mercure ;
- ◆ les produits halieutiques et plus particulièrement le poisson ;

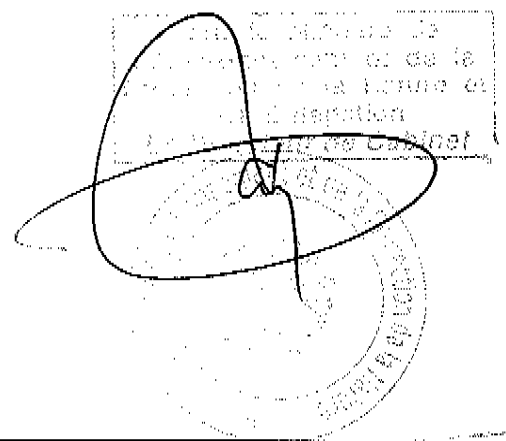
Ces domaines précités, revêtent une importance particulière pour notre politique environnementale.

Je vous prie de croire, **Monsieur**, en l'assurance de ma parfaite considération

A

Monsieur John Buccini
UNEP-Chemicals, 11-13,
Chemin des Anémones CH-1219
Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : +41 22 797 34 60

Ci-joint : les détails des domaines de partenariats



République du Sénégal

Ministère de l'Environnement
et de la Protection de la Nature

N°

MEPN/DEEC

Dakar, le

**Direction de l'Environnement
et des Etablissements Classés**

**Domaines de partenariats prioritaires du Sénégal dans la mise en œuvre de la décision
23/9 IV du Conseil d'Administration du PNUE sur le mercure et ses composés**

Le mercure dans les produits

But : éliminer l'utilisation du mercure dans les procédés industriels au niveau des secteurs où il existe des alternatives technologiques disponibles et réduire sensiblement le niveau de mercure utilisé par la promotion des meilleures techniques et bonnes pratiques de gestion, dans le cas où des barrières technologiques se posent;

Objectifs :

- Echanger d'information et d'expertise pour l'identification des produits contenant le mercure et l'inventaire des procédés de fabrication utilisant le mercure en vue de l'introduction des alternatives technologiques disponibles ;
- Echanger et Promouvoir les meilleures techniques et bonnes pratiques de gestion pour réduire les transferts et pertes de mercure des procédés de fabrication vers les média environnementaux ;
- identifier les problèmes techniques et économiques pouvant constituer un frein à la mise en œuvre des nouvelles options ;
- renforcer les capacités des producteurs à s'adapter aux nouvelles mesures qui seront définies ;
- mettre en place une réglementation efficace et un système de contrôle fiable et de suivi de la mise en œuvre des nouvelles options ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan d'action ;

Actions préliminaires :

- sensibiliser et informer les producteurs, les utilisateurs et les décideurs politiques des dangers liés aux produits contenant le mercure et des meilleures pratiques de gestion ;
- inventorier tous les produits contenant le mercure, les procédés de fabrication et toutes les utilisations;
- mettre en place une base de données pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des mesures arrêtées.

Exploitation (artisanale et industrielle) de l'or

But: préserver les populations et l'environnement des impacts néfastes de l'utilisation du mercure dans l'exploitation artisanale et industrielle de l'or.

Objectifs :

- échanger les meilleures techniques d'exploitation disponibles, les bonnes pratiques de gestion des effluents et de recyclage des déchets ;
- évaluer les mouvements et les flux de mercure (ravitaillement, distribution ...);
- mettre en place une réglementation efficace et un système de contrôle fiable et de suivi de la mise en œuvre des nouvelles options ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan d'action ;

Actions préliminaires :

- sensibiliser et informer les producteurs, les utilisateurs et les décideurs politiques des risques et dangers liés aux produits contenant le mercure ;
- Inventorier toutes les utilisations et rejets de mercure et déterminer les populations et écosystèmes sous menace;
- créer une base de données sur les utilisations, les rejets, les écosystèmes et populations menacés ;

Déchets biomédicaux et urbains

But : améliorer la gestion des déchets biomédicaux et des déchets urbains contenant le mercure pour préserver la santé des populations et de l'environnement.

Objectifs :

- Inventorier toutes les sources de déchets contaminés par le mercure et créer une base de données ;
- mettre en place une réglementation efficace et un système de contrôle fiable et de suivi ;
- mettre en place un système de destruction et de récupération écologiquement rationnelle ;

Actions préliminaires :

- sensibiliser tous les utilisateurs des produits et appareillages contenant le mercure, les commerçants et les producteurs des dangers et risques liés à une mauvaise gestion des déchets générés ;
- inventorier toutes les sources de déchets contenant le mercure ;
- élaborer un plan d'action à mettre en oeuvre;

les produits de mer et particulièrement le poisson

But : approfondir les connaissances sur la bio accumulation et la bio amplification du mercure chez le poisson, les sources et les phénomènes de transport de la pollution mercurielle en milieu marin, pour mieux préserver la santé humaine.

Objectifs :

- Echanger les techniques d'identification, et d'inventaires de poissons accumulant le mercure ;
- Echanger et améliorer les méthodes de communication du risque pour aider les populations à s'orienter dans le choix de la diète alimentaire ;
- Initier une concertation des Etats africains se ravitaillant dans l'atlantique ;
- Mettre en place un système de contrôle, de suivi des captures et de bio monitoring ;
- Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'action ;

Actions préliminaires :

- Informer et sensibiliser les pêcheurs, les consommateurs et les décideurs politiques des risques liés à la consommation des poissons contaminés par le mercure ;
- Inventorier toutes les espèces accumulant le mercure et établir les cartes de distribution géographiques ;